

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 4 mai 2020, le conseil de l'arrondissement a adopté les règlements suivants :

- le règlement **AO-494** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet de ce règlement vise à implanter une zone d'interdiction d'immobilisation sur la partie du côté sud du boulevard Saint-Joseph comprise entre l'avenue Nelson et la rue Hutchison.
- le règlement AO-495 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet de ce règlement vise à agrandir la zone d'immobilisation existante sur le côté ouest de l'avenue Querbes à la jonction du nouveau prolongement de cette avenue.
- le règlement AO-496 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet de ce règlement vise à implanter deux zones de stationnement prohibé sur le côté nord de l'avenue Atlantic et le côté ouest de l'avenue Durocher à proximité de l'accès au service des Travaux publics sis au 600, avenue de la Gare-de-Triage.
- le règlement AO-497 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet de ce règlement vise à implanter une zone de débarcadère de 15 minutes sur la partie du côté ouest de l'avenue Stuart comprise entre les avenues Lajoie et Van Horne pour les parents d'élèves de l'école Guy-Drummond.
- le règlement AO-498 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (AO-469)* ». L'objet de ce règlement vise à modifier certains articles relatifs à la tarification en matière d'occupation du domaine public et à abroger deux tarifs dans les sports et loisirs.

Ces règlements entrent en vigueur en date de la présente publication.

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 15 mai 2020

La Secrétaire de l'arrondissement.

Julie Desjardins, avocate

